

Profession de foi au Comité Technique



Le Comité Technique est une instance paritaire qui doit traiter des questions d'organisation des services :

- réduction du temps de travail - réorganisation des services - effectifs - horaires - bilan social - régime indemnitaire - ratios d'avancement à 100% pour tous - formation - action sociale, etc...

C'est le lieu d'information, de concertation, et de négociation pour tous les agents de la collectivité. (titulaires, non titulaires, Assistants Familiaux...)

Le 4 décembre 2014, Votez FSU !

La FSU est le 2ème syndicat de la Fonction Publique. Elle se développe dans la Fonction Publique Territoriale.

- ▶ Le syndicalisme que nous défendons a fait aujourd'hui ses preuves.
- ▶ C'est un syndicalisme de terrain, proche des agents de tous les services.
- ▶ Votre soutien et votre participation sont donc une garantie pour une action syndicale efficace tant au niveau du Conseil Général 13 qu'au niveau national.

Défendre notre statut, garantir et améliorer nos droits, en gagner de nouveaux !!!

Un service public de qualité !

Nous revendiquons un service public de qualité garant d'équité, de justice et de cohésion sociale. Nous œuvrons pour son maintien et son développement. Nous combattons toute réforme qui s'opposera à un service public de proximité, au plus près des territoires et des citoyens.

Notre pouvoir d'achat !

L'augmentation du pouvoir d'achat pour tous avec une mesure immédiate de 50 points d'indice supplémentaires et une refonte de toutes les grilles indiciaires.

Nos emplois, notre carrière !

- La FSU rappelle sa revendication fondamentale du recrutement par concours pour garantir la professionnalisation des fonctionnaires mais aussi la continuité et la qualité du service public.
- Le libre accès à la formation pour l'ensemble des personnels comme un droit fondamental la d'évolution professionnelle.
- Le droit à la mobilité fixant des critères négociés avec les organisations syndicales, objectifs et applicables à toutes les directions.
- Des créations d'emplois statutaires et pérennes ainsi que la résorption des emplois précaires nécessaires au bon fonctionnement du service public.
- Un avancement de grade avec un taux de 100% pour tous les agents remplissant les conditions statutaires d'avancement.
- La reconnaissance par le statut de l'ensemble des missions des métiers et des qualifications.

Une protection et une action sociale pour tous !

- L'action sociale doit être dynamique et innovante afin de soutenir votre quotidien pour améliorer vos conditions de vie.
- Tous les personnels titulaires ou non doivent avoir accès de façon égale aux prestations sociales.
- Une prise en charge à maxima par l'employeur des cotisations mutuelles afin de maintenir l'accès au soin pour tous.

Une égalité des droits et la justice sociale !

- Une égalité réelle en matière d'accès à l'emploi, d'évolution professionnelle et salariale.
- L'égalité professionnelle Femmes/Hommes à fonction égale, le salaire doit être égal.

Elections professionnelles du 4 Décembre 2014



Profession de foi au Comité Technique

Votez FSU pour choisir des candidats :

- Qui défendent les droits de toutes et tous dans la plus grande transparence,
- Qui s'opposent à toute forme de clientélisme,
- Qui militent pour un syndicalisme démocratique liant propositions, négociations, contestations et actions lorsque cela est nécessaire,
- Qui s'impliquent dans un syndicat indépendant de tout parti politique,
- Qui vous informent rapidement.

Voter FSU au Conseil Général 13, c'est s'unir pour être plus forts !!!

La FSU revendique au Conseil Général 13 :

- ▶ la mise à l'ordre du jour des Comités Techniques au moins une fois par an de la question salariale, qui permettra une progression du pouvoir d'achat pour tous en renégociant les régimes indemnitaires (IEMP, IAT, ISS, PSR, PFR, etc...,) afin de reconnaître les classifications, les qualifications, les compétences et les responsabilités,
- ▶ une véritable action sociale négociée avec (mutuelle, bons d'achat rentrée scolaire, chèques restaurant, chèques vacances, etc...),
- ▶ l'augmentation du budget de l'action sociale à hauteur de 1% de la masse salariale,

- ▶ que les avis rendus à la majorité des syndicats soient respectés et appliqués par l'employeur au C.T. comme dans l'ensemble des instances paritaires, ce qui n'a pas toujours été le cas !!!

Des droits nouveaux restent à conquérir, cela passe par l'instauration d'un vrai dialogue social au Conseil Général13. VOTEZ FSU !

Transparence

Indépendance

Compétence



Le 4 décembre 2014 : votez et faites voter massivement pour les listes de la FSU

- POUR défendre notre statut, notre pouvoir d'achat et nos métiers.
- POUR défendre nos droits et les améliorer.
- POUR un syndicalisme de revendications et d'action.
- POUR développer et défendre le service public.

Elections professionnelles du 4 Décembre 2014